



INFO- PORTAGE

municipalité de Notre-Dame-du-Portage



BONNE ANNÉE 2012!

Volume X-Numéro 22-JANVIER 2012

Mot du maire

AQUEDUC AU CŒUR DU VILLAGE

Pour faire suite à l'entente conclue le 14 décembre 2011 avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le conseil municipal a entériné deux résolutions lors de la séance régulière du lundi 9 janvier.

Avec la première résolution, nous autorisons la firme Roche, ingénieurs-conseils, à lancer l'appel d'offres auprès des entrepreneurs vers le mi-février pour la réalisation de l'aqueduc au cœur du village.

La deuxième résolution mandate Roche pour entreprendre toutes les démarches menant à l'émission du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Lors de la rencontre d'information publique du 12 janvier, nous avons présenté le scénario de financement le plus récent, basé sur le coût total du projet estimé à 6 392 950 \$. Le montant à la charge de la municipalité, devant être financé par un emprunt à long terme, serait d'environ 1 200 000 \$.

Le 25 % de l'emprunt sera financé par une taxe sur l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité. Ce 25 % correspond à environ 23 \$/an pour chaque tranche 150 000 \$ d'évaluation foncière.

Le 75% restant sera assumé par les propriétaires de chaque immeuble desservi par le nouveau réseau d'aqueduc du cœur du village. Le coût annuel total estimé est d'environ 660 \$/an par unité incluant les coûts annuels de production de l'eau potable.

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicetechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jeanfrancois.rural@gmail.com



DÉPÔT LÉGAL 2003
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Mot du maire, suite

Suite à l'ouverture des soumissions, nous vous informerons d'une mise à jour du scénario du financement, incluant le financement des coûts des compteurs d'eau de chaque immeuble.

Pour toutes les questions concernant votre situation personnelle, je vous invite à communiquer avec madame Annie Lemieux, directrice générale, au 418-862-9163, poste 10.

Le projet d'aqueduc au cœur du village est un projet nécessaire, attendu, complexe et nous sommes confiants qu'il puisse enfin se réaliser en 2012. Il s'agit d'un pas historique pour l'avancement de toute notre communauté.

Louis Vadeboncoeur
Maire

Nouvelles municipales

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage franchira une autre étape cruciale de son développement en 2012, en se dotant d'un réseau d'aqueduc au cœur de village qui desservira 125 bâtiments et résidences.

Ce réseau permettra de résoudre le problème criant lié à l'approvisionnement et à la qualité de l'eau potable dans une vaste partie de la municipalité. Déjà, au début des années 2000, le ministère de l'Environnement identifiait le réseau existant, qui dessert huit résidences et les principaux édifices communautaires (école, piscine, église et presbytère) comme étant non conforme et nécessitant une mise aux normes à moyen terme. L'exécution éventuelle de ces travaux sera même inscrite dans le plan d'actions en matière d'approvisionnement en eau potable du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup en 2003.

C'est sous l'administration du maire Moreau que le projet d'aqueduc a vu le jour. En 2005, appelés à se prononcer par voie de référendum sur un règlement d'emprunt de 1,12 M\$ en juin de la même année, 52 des 98 citoyens qui s'étaient exprimés avaient rejeté le projet, soit une proportion de 53 %. Un des principaux motifs invoqués à l'époque était la faible contribution gouvernementale qui se chiffrait alors à 50 % de coûts admissibles.

En novembre 2005, l'administration de la mairesse Tremblay poursuivait le travail dans ce dossier en bonifiant le projet avec l'ajout d'un second puits et l'accroissement du nombre de résidences desservies. En 2008, le conseil municipal obtient une subvention à hauteur de 80 % pour le projet évalué désormais à 4,73 M\$.

Cependant, les énergies se tourneront plutôt vers l'établissement d'un réseau dans le Parc de l'Amitié qui sera réalisé en 2010.

En novembre 2009, Louis Vadeboncoeur, conseiller dans l'administration précédente, accède à la mairie, suite à une campagne où le thème de l'aqueduc au cœur du village occupe une place centrale. Ce projet figure d'ailleurs à l'item numéro un du plan d'actions du nouveau conseil. Depuis, l'administration Vadeboncoeur poursuit les démarches afin de réaliser l'aqueduc. Elle a d'ailleurs entériné le 14 décembre 2011, un protocole avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui permet de sécuriser l'entente de 2008.

Le 12 janvier dernier, la municipalité conviait ses citoyens à une troisième séance d'information publique. Une soixantaine d'entre eux y ont participé et ils ont pu poser plusieurs questions sur le projet. Lors d'un sondage effectué au terme de cette réunion, la vaste majorité des citoyens qui ont rempli le formulaire se sont prononcés en faveur du déploiement du réseau (27 pour / 3 contre).

Vous trouverez, dans la page suivante, les modes de financement proposés, qui ont été présentés lors de cette soirée.

Pour toute question concernant votre situation personnelle ou pour obtenir plus de détails, veuillez communiquer, aux heures habituelles de bureau, avec Mme Annie Lemieux, directrice générale, au 418 862-9163, poste 10.

FINANCEMENT DE LA PART MUNICIPALE

NATURE DES TRAVAUX	PROGRAMME	COÛT	AIDE OU PARTICIPATION \$	AIDE OU PARTICIPATION %	COÛTS NETS À FINANCER
Travaux admissibles	FIMR	5 543 139 \$	4 434 511 \$	80 %	1 108 628 \$
Travaux admissibles	TECQ	577 227 \$	577 227 \$	100 %	0 \$
Travaux non-admissibles	MUNICIPALITÉ	272 584 \$	0 \$		272 584 \$
Participation municipale dans le cadre du prog. TECQ	MUNICIPALITÉ		142 000 \$		(142 000 \$)
Contribution volontaire de la municipalité	MUNICIPALITÉ		58 000 \$		(58 000 \$)
TOTAL		6 392 950 \$	5 211 738 \$		1 181 212 \$

MONTANT À FINANCER PAR LA MUNICIPALITÉ :	1 181 212 \$
REMBOURSEMENT ANNUEL INTÉRÊT ET CAPITAL : (SUR 20 ANS À 5 %)	94 780 \$/ an
PART RÉPARTIE À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ :	25 % 23 695 \$ /an
PART ASSUMÉE PAR LES PROPRIÉTAIRES DESSERVIS :	75 % 71 085 \$ /an

IMMOBILISATION

PART DE LA COMMUNAUTÉ	%	COÛT ANNUEL	ASSIETTE IMPOSABLE/ # UNITÉS	UNITÉ MOYENNE	CHARGE FISCALE ANNUELLE
ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ	25 %	23 695 \$	153 348 300 \$	150 000 \$	23.18 \$/ 150 000\$
CITOYENS DESSERVIS	75 %	71 085 \$	154,75 unité		459.36 \$/ unité

SOUS-TOTAL ANNUEL SUR 20 ANS (DESSERVIS) **483.36 \$**

COÛTS D'EXPLOITATION

35 000 \$	25 %	8 750 \$	8.56 \$ / 150 000 \$
	75 %	26 250 \$	170 \$ / unité

SOUS-TOTAL ANNUEL (DESSERVIS) **178.56 \$**

TOTAL ANNUEL DESSERVIS **661.92 \$**

(Total annuel non desservis) **31.74\$/ 150 000\$**

Nouvelles municipales

Suivi de l'adoption du règlement 2012-01-315 ayant pour objet d'établir les différents taux de taxes foncières municipales en plus d'en établir les modalités de paiement. Avec l'adoption de ce règlement en janvier la Municipalité prépare le compte de taxe pour qu'il soit envoyé au citoyen pour le 1^{er} février.

La compensation pour les ordures restera la même qu'en 2011, soit :

Résidence	112.25\$
Gîte du passant	162.00\$
Commerce annuel	195.00\$
Ordures de ferme	135.00\$
Hôtel de 25 chambres et moins	312.00\$
Hôtel de 25 chambres et plus	1041.00\$

Le coût pour les taxes spéciales suite aux travaux du Parc de l'Amitié (même qu'en 2011)

Aqueduc <i>règlement d'emprunt</i> (rue du Parc de l'Amitié)	50.00\$
Aqueduc <i>règlement d'emprunt</i> (secteur contigu au Parc de l'Amitié)	50.00\$
Aqueduc <i>fonctionnement et achat d'eau</i> (secteur Parc de l'Amitié)	213.00\$
Égout <i>règlement d'emprunt</i> (rue du Parc de l'Amitié)	121.00\$
Égout <i>fonctionnement du réseau</i> (rue du Parc de l'Amitié)	305.00\$

Règlement d'emprunt ensemble de la population (25% imposition selon l'évaluation)
1.61\$ du 50 000\$ d'évaluation (taux =0.000032207)

Compensation pour la vidange de fosses septiques (même qu'en 2011)

(Vidange obligatoire pour tous selon le règlement #2010-15-302)

Vidange de fosses septiques tarif réparti sur 2 ans
101.50\$ par année soit 203\$,

Vidange de fosses septiques tarif réparti sur 4 ans
50.75\$ par année soit 203\$ par vidange

(Si fosse plus grande que 1050 gallons facturation complémentaire lors de la vidange.)

Échéance des versements

Le montant que doit atteindre le total des taxes foncières municipales, pour que le débiteur ait le droit de les payer en plusieurs versements, est fixé à 300 \$;

Lorsque le débiteur peut se prévaloir des dispositions prévues au paragraphe précédent, il doit se conformer aux dates d'échéances des versements établis au tableau ci-dessous.

No de versement	Date échéance	Explication
1 ^{er} versement	1 ^{er} mars 2012	1/3 des taxes foncières lorsqu'elles dépassent 300 \$ 1/3 des taxes spéciales Taxes de services (versement unique) Compensations (versement unique) Toute autre taxe (versement unique)
2e versement	1 ^{er} juillet 2012	1/3 des taxes foncières lorsqu'elles dépassent 300 \$ 1/3 des taxes spéciales
3e versement	1 ^{er} septembre 2012	1/3 des taxes foncières lorsqu'elles dépassent 300 \$ 1/3 des taxes spéciales

Lettre ouverte aux citoyens de Notre-Dame-du-Portage

Le 7 janvier 2012

Chers Portageois et Portageoises,

Cet hiver, je serai en dehors du pays pour quelques mois afin de réaliser un projet avec ma femme et mes enfants. Comme je ne pourrai pas participer par mon vote à quelques séances du conseil, je souhaitais, par cette lettre, exprimer mon opinion sur un dossier de la plus haute importance : *l'aqueduc du centre du village*.

Je suis pour le projet, même si je ne fais pas partie des résidents qui seront desservis.

Je suis pour ce projet parce que je considère qu'il a été monté dans la transparence. Nous avons livré les données sur le projet lors des multiples séances d'information publique tenues depuis le début de notre mandat. Lorsque nous ne savions pas, nous avons accumulé les questions afin d'y répondre lors de séances ultérieures.

Je suis pour ce projet parce qu'il est financé en bien plus grande proportion que le projet rejeté en 2005. Tout d'abord, au moins 80% des dépenses admissibles seront supportées par un programme gouvernemental provincial. En complément, les dépenses non admissibles seront supportées par le programme fédéral-provincial TECQ, taxe d'accise et contribution du Québec, pour un montant de 577,227\$.

Je suis pour le projet aussi parce qu'il est équitable. La balance du financement du projet, soit environ 20% des coûts totaux (environ 1,2M\$), sera assumée par les résidents de Notre-Dame-du-Portage dans une proportion de 75% par les desservies et 25% par l'ensemble de la municipalité.

Environ 125 résidences et 5 terrains, dont l'école, le presbytère, l'édifice municipal et le bâtiment de la piscine seront desservis par le réseau. En tant que conseil, nous visons depuis le début un coût sous la barre des 700\$ par an par unité (frais d'exploitation compris). Personnellement, j'aurais souhaité qu'on implique l'ensemble du village à la hauteur de 30% du remboursement du règlement d'emprunt (car dans le cas du Parc de l'Amitié, qui ne possède pas d'institution, nous supportons collectivement 25% du remboursement annuel). Mais dans le contexte actuel, il semblait difficile d'avoir l'appui de certains intervenants à plus de 25% de coût pour l'ensemble de la municipalité. Ceci devrait représenter **un peu moins de 25\$ par 150 000\$** d'évaluation. Imaginez, pour moins de 25\$ par année, une famille d'une maison du Portage va financer de l'eau en quantité et qualité suffisante pour les écoliers et les résidents du centre du village, dont ceux qui transportent leur eau dans des chaudières depuis des années. Je suis pour le projet parce qu'il nous permet d'assumer nos responsabilités dans la recherche du bien-être collectif.

En terminant, je vous souhaite une excellente année 2012 remplie de projets. J'espère que les débats se feront dans le respect et la recherche du mieux-être collectif. La qualité de vie des citoyens du village est trop importante pour être pris en otage par des visées fusionnistes d'intervenants souvent extérieurs à la municipalité.

David Guimont,
Conseiller municipal #4

Urbanisme et environnement



LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

Vous remarquez qu'une lumière de rue est défectueuse dans la municipalité, nous aimerions que vous nous en faites part afin que l'on puisse régulariser la situation. Il s'agit de noter le numéro **ROUGE** qui est situé entre le poteau et la lumière. ~~Le service d'entretien électrique se fait une fois par mois. Merci de votre collaboration.~~

VOICI UN RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT EN HIVER

Le règlement no 99-19-203 stipule à l'article 9 que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **1er novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre 23h et 6 h du matin.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

~~Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal.~~
Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.



DÉNEIGEMENT

Selon le règlement municipal no 99-18-202, il n'est pas permis d'utiliser un souffleur ou autres articles pour déverser dans la rue ou tous terrains municipaux la neige en provenance de sa propriété. Les contrevenants sont passibles d'amende de 50\$ pour une personne physique et de 100\$ pour une personne morale.



BAC DE RECYCLAGE ET D'ORDURE

Afin d'améliorer le processus de déneigement et d'éviter qu'ils ne s'exposent à des bris et constat d'infraction, nous vous demandons votre collaboration pour enlever vos bacs le même jour de la collecte. La municipalité n'est pas responsable des bris à vos bacs.

CALENDRIER DE COLLECTE 2012

Le calendrier de collecte des ordures et recyclage a été distribué dans vos foyers. Si pour une raison ou une autre vous n'avez pas reçu votre copie, vous pouvez vous en procurer une au bureau municipal au 560, route de la Montagne ou en visitant notre site Internet. www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/

DEMANDE DE PERMIS PIA / RÉUNIONS DU CCU (comité consultatif en urbanisme)

Si votre demande de permis est soumise au processus PIA ou à une dérogation mineure, prévoyez le dépôt de votre demande au plus tard le mercredi précédant la réunion du CCU afin d'éviter un délai qui pourrait atteindre 45 jours. Voici les dates des réunions CCU 2012 à prendre en note : **21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre.**



DÉFI PLEIN AIR 2012

Les activités régulières sont gratuites toute la fin de semaine : ski de fond, glissade, patinoire et raquette.

PROGRAMMATION

VENDREDI 3 FÉVRIER **HORAIRE RÉGULIER JUSQU'À 18H30**/

18 h 30 à 21 h 00 : Glissade aux flambeaux

19 h 30 à 23 h 00 : Ski de fond et raquette : direction place caribou

20 h 00 : Feu de joie à la Place caribou

****Chalet ouvert jusqu'à MINUIT****

SAMEDI 4 FÉVRIER

8 h 00 à 14 h 00: Sculpture sur neige (inscription avant le 3 février)

*** Thématique : Activités sportives ***

9 h 00 à 12 h 00 : Partie de Hockey - junior Avalanche - Concours d'habiletés

*** Équipement complet obligatoire ***

12 h 00 à 13 h 00 : Dîner hot-dog (Gratuit)

13 h 00 à 14 h 00: Hockey des tous petits (5 à 9 ans)

*** Équipement complet obligatoire ***

13 h 00 à 15 h 00 : Tire d'érable

*** 2,00\$ par enfant de 5 ans et moins/ 4,00\$ 6 ans et plus ***

14 h 30 à 15 h 00 : Course de trois-skis (chronométrée)

***Décorer votre trois-skis / Inscription avant le 3 février / prix pour l'originalité des trois-skis **

15 h 30 : Partie de hockey - Sénior avalanche

*** Équipement complet obligatoire ***



Les activités régulières reprendront à compter de 17h30.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Déjeuner-brunch dans le cadre du défi plein air 2012

Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Défi Plein Air

Déjeuner-Brunch

Endroit : Salle Gilles-Moreau
Chalet des sports
200, côte de la Mer

Quand : Dimanche le 5 février 2012

Heure : 10h00 à 13h00

Prix:

Adulte: 7,00\$
7 à 12 ans : 3,00\$

BILLETTS DISPONIBLES
AUX ENROITS SUVANTS:

- ÉDIFICE MUNICIPAL
560, ROUTE DE LA MONTAGNE

- CHALET DES SPORTS, 200 CÔTE DE
LA MER

LES ACTIVITÉS
RÉGULIÈRES
COMMENCENT
À 10 H 00



Communiqué

Aider les victimes de violence et d'abus : un rôle pour chacun de nous.

Une victime a souvent peur de se plaindre. Elle craint les représailles. Elle se sent seule et IMPUISSANTE. Dites-vous que vous êtes peut-être la seule personne qui soupçonne son drame. Si vous ne faites rien le silence continuera de régner sur cette situation intolérable.

Il est de notre devoir de faire cesser la violence et la maltraitance des aînés et pour cela, il faut agir. Il existe de nombreux indices qui permettent d'évaluer les risques qu'une personne âgée soit victime de ce genre d'abus.

La vigilance correspond à une capacité de perception, d'interprétation et de réponse rapide et fiable à une situation problématique ou imprévue. Lundi le 21 octobre dernier le comité Abus jamais plus.... Pour re-traire sereine, a été donné y participait 10 personnes. Le but développer des vigiles pouvant aider nos aînés.

Reconnaître la violence sous toutes ses formes :

La négligence, les agressions physiques, sexuelles, les abus financiers, psychologiques.

LA NÉGLIGENCE, la négligence, c'est omettre de répondre aux besoins de base de la vie quotidienne d'une personne. C'est la priver d'une nourriture adéquate, de médicaments essentiels, de soins d'hygiène de base. La privation de contacts ou de relation est parfois une forme de négligence.

La négligence est parfois involontaire. Souvent elle est due à un manque de préparation, d'information, un déficit trop difficile pour l'aidant.

Au cours des prochains mois quelques articles pouvant vous aider à reconnaître la violence, aider certaines personnes à rompre le silence, sera publié dans l'Info-Portage. Conserver les articles, car à la fin un questionnaire (test d'évaluation de danger) permettra de reconnaître ces indices et de voir si vous avez raison de vous inquiéter.

Les agresseurs sont une minorité; nous ne devons donc pas oublier que l'immense majorité des gens qui hébergent ou prennent soin ou aident une personne âgée le font avec dévouement exemplaire, avec honnêteté et générosité.

Michel Goulet
Conseiller municipal #1



ACVA-TCC du BSL

26, rue Joly, Rivière-du-Loup

(QC) G5R 3H2

Tél. : (418) 867-5885 #180 .

Télec. : (418) 867-8920

Sans frais : 1-888-302-ACVA (2282)
bureau de Rimouski

Vous désirez en apprendre plus sur les **AVC** (accidents vasculaires cérébrales). Voici votre chance d'assister à une présentation sur le sujet afin de mieux vous outiller face à cette problématique qui touche environ 10 millions de personnes dans le monde. L'ACVA-TCC du BSL (**Association des personnes accidentées cérébrovasculaires, aphasiques et traumatisées crâniocérébrales**) est heureuse de vous inviter à une séance d'information et de sensibilisation sur les AVC. Cette activité vous est offerte GRATUITEMENT.

MRC de Rivière-du-Loup : Le 6 février 2012 de 13h30 à 15h00 au Vieux-Manège de Rivière-du-Loup

MRC des Basques : Le 16 février 2012 de 13h30 à 15h00 au CSSS des Basques de Trois-Pistoles

MRC du Kamouraska : Le 20 février 2012 de 13h30 à 15h00 au CSSS de St-Pascal

MRC du Témiscouata : Le 28 février 2012 de 18h30 à 20 h00 au foyer Beauséjour à St-Louis-du-Ha!Ha!

Pour plus d'informations contacter les intervenantes de l'ACVA-TCC BSL
au 418-867-5885 poste 180 ou au 1-888-302-2282

Communiqué



LA FOIRE DE L'EMPLOI N'EST PLUS : PLACE À LA CYBERFOIRE EMPLOI – FORMATION

Mars 2012 marquera la tenue de la première Cyberfoire emploi – formation de la région de Rivière-du-Loup, un événement organisé sur le Web grâce à la concertation du Centre local d'emploi de Rivière-du-Loup, du CLD de la région de Rivière-du-Loup, de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques, du Club emploi-carrière, de Bioglobe, de la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup, du Cégep de Rivière-du-Loup et de l'Université du Québec à Rimouski.

Du 21 au 23 mars, lors d'un salon virtuel ouvert à tous les internautes, candidats et employeurs potentiels échangeront de l'information et se donneront rendez-vous afin de trouver un emploi ou de combler un poste, dans le confort de leur foyer ou de leur bureau. Les candidats pourront aussi se familiariser avec les programmes de formation disponibles dans la région. Les organismes d'employabilité présenteront leurs services de conseil et d'accompagnement. Ce concept est le seul du genre développé et mis en ligne en région.

Les entreprises, maisons d'enseignement et organismes d'employabilité y soumettront leurs offres d'emploi, de formation et de conseil à un nombre de visiteurs virtuels n'étant plus limité par les contraintes de temps et de distance. Cet événement étendra le potentiel de recrutement des entreprises et des institutions en bénéficiant d'un rayonnement mondial par diffusion sur le Web et les principaux réseaux sociaux. La Cyberfoire emploi – formation attirera donc l'attention d'un nombre important de candidats.

Employeurs et institutions de la MRC de Rivière-du-Loup, réservez votre stand virtuel dès maintenant au coût de 150 \$. Inscrivez-vous sur le site Web de la Cyberfoire emploi – formation au www.cyberfoire.ca ou par téléphone au 418 867-4992. Le moment venu, vous pourrez afficher vos offres et « habiller » votre stand de documents visuels et vidéo.

SADC, Rivière-du-Loup

Dîner de la St-Valentin 2012 de l'envol des aînés

Le comité de l'Envol des aînés vous invite à son dîner de la St-Valentin, le mercredi 8 février 2012 à 11h30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage. Les personnes intéressées à se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne), peuvent contacter mesdames Solange Dickner au 418-862-4432 et Ghislaine Larouche au 418-862-3832.



N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



418-860-4128

**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

Le coup de pouce qui fait la différence !

COURRIEL : profsadomicile@videotron.ca
SITE WEB : www.profsadomicilebsl.com



Petites annonces

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418-863-4812

OFFRE DE SERVICE

Bonjour! Je m'appelle Alexandra Bouillon, j'ai 13 ans et je suis en secondaire 2. Je vous offre mes services pour garder vos enfants. J'ai suivi mon cours de gardienne avertie et je vais suivre mon cours de RCR cette année. J'ai déjà gardé des enfants. Vous pouvez m'appeler au 418-816-0855 et il me fera plaisir de garder vos enfants!



OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager. Je suis disponible soit à la semaine ou au quinze jours selon vos besoins. Pour renseignements, contactez-moi au 418-862-0147.



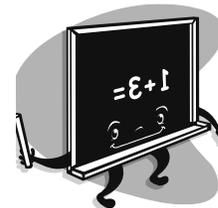
COURS D'INFORMATIQUE À VOTRE DOMICILE:

Profs à domicile Bas Saint-Laurent peut vous offrir l'occasion rêver d'apprendre un peu plus sur votre ordinateur et cela dans le confort de votre foyer et à votre rythme. Informez-vous dès maintenant à Jacqueline Poirier, 418-860-4128 et visitez <http://www.profsadomicilebsl.com>



COURS D'ESPAGNOL : DÉBUTANT NIVEAU 1 ET NIVEAU 2 EN JANVIER 2012

Profs à domicile Bas Saint-Laurent . Informez-vous dès maintenant : 418-860-4128 et visitez ou le site <http://www.profsadomicilebsl.com>



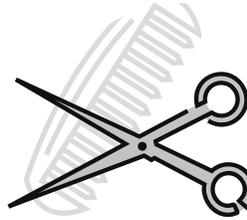


Petites annonces



Sûreté du Québec :
911
310-4141
Cellulaire : *4141
418-862-9191

Nouveau



**Coiffure
à domicile
À votre résidence
Notre-Dame-Du-Portage**

- ◆ Coupe pour hommes femmes et enfants
- ◆ Brushing
- ◆ Coiffure de soirée
- ◆ Pose d'ongles
- ◆ Manucure française

Prix très compétitifs
Rabais de 10% pour
2 personnes et plus.

Coiffeuse d'expérience de grand salon ,
technicienne en coloration , technicienne
en pose d'ongle, diplômée au ministère de
l'éducation en coiffure et en pose d'ongles

**Pour rendez vous:
418-862-3067
Au plaisir!**

Lina Beaulieu

Réunions du conseil 2012

13 février	3 juillet
12 mars	6 août
11 avril	5 septembre
7 mai	1 octobre
4 juin	5 novembre

Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Lundi : 13h00 à 15h30

Mardi : 13h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Entrée : porte centrale de l'école

Bénévole(s)

- Mme Jacinthe Leblanc, responsable
- M. Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
- Mme Céline Bellefleur
- Mme Nicole Buisnière
- Mme Monique Dickner
- Mme Sonia Landry
- Mme Diane Joly
- Mme Lisette Lepage
- Mme Madeline Lepage
- M. Aubert Ouellet
- Mme Francine Pelletier
- M. Jean-Guy Pelletier
- Mme Danielle Guimond



CAN-CAN

MONTRÉAL
JUILLET-AOÛT, 1938

10¢
L'EXEMPLAIRE



Jean Narrache est le pseudonyme d'Émile Coderre. Émile Coderre, pharmacien de formation, a été secrétaire général du Collège des pharmaciens du Québec. Il est connu pour ses œuvres littéraires et radiophoniques. Parmi ses oeuvres, mentionnons « Les signes sur le sable », poésie classique (1922), et ensuite sous le nom de Jean Narrache, « Quand j' parl'tout seul » (1932), « J' parl'pour parler » (1939), « J' parl'tout seul quand jean narrache » (1961). Émile Coderre a demeuré quelques saisons à Notre-Dame du-Portage au 900 route du Fleuve. Il a été chroniqueur humoristique, satirique pour plusieurs revues populaires. Voici une chronique de potinage radiophonique publié ensuite dans « Can-Can » en 1938.

Les mots du Portage

No 6

À TRAVERS MON CHAPEAU



Eh bien, oui ! mes bons amis, je prends toujours mon chapeau sur le microphone avant de commencer à vous parler. Je ne suis pas le seul qui fait cela, mais, je suis le seul qui l'admet ! Les autres sont trop cachottiers pour avouer ça. Demandez le donc à M. Paul Gouin, à M. Édouard Lacroix, même à M. Duplessis. Pas un d'entre eux ne va l'admettre!

Mais je suis là qui parle, parle, parle pour rien dire comme un orateur de fête patriotique, tandis que ce sont des nouvelles que vous attendez. Eh bien ! tenez vous le corps raide et les oreilles molles. En voilà : –

À Ottawa – L'honorable Bennet a tellement parlé à travers son tuyau de castor qu'il a peur d'attraper une extinction de voix à la prochaine élection. Alors, il abandonne la « chefferie » de son parti. Quant à son tuyau de castor, il est hors de service. Son beau-frère Hedridge avait des idées de le coiffer, mais non !

Entre nous autres, le principal mérite de Monsieur Hedridge, c'était de pouvoir dire : « Mon beau-frère le premier ministre ». à peu près comme un autre qui dit toujours : « Mon oncle, l'archevêque ».

À Montréal : - La fête de l'inauguration de l'Île Ste-Hélène a été à l'eau. À l'eau bien sûr ! Il pleuvait à boire debout, cette journée là. En tous cas, ceux qui étaient présents se sont facilement rendus compte que l'Île est une véritable « place d'eau ». Il a donc été décidé que la fameuse journée sportive qui devait avoir lieu à l'Île samedi, le 2 juillet, et qui a raté, encore à cause de la pluie, sera remise en février. Oui ! dans le temps des

palais de glace qui fondent.

À Montréal : - L'exécutif a décidé de ne plus acheter d'avoine aux chevaux de la corporation. On les engraissera avec des « peanuts » de l'Île Ste-Hélène.

En Allemagne – Monsieur Hitler, - vous savez le dictateur qui a une brosse à dent en dessous du nez, - a décidé de n'employer que des « bons aryens » dans son gouvernement. Monsieur Duplessis aussi n'emploie que des « bons aryens », mais il n'épèle pas ça de la même manière.

À Sorel – À la ferme moderne de M. Cardin, ministre fédéral des travaux publics, on se prépare à recevoir les délégués du grand congrès de M. Paul Gouin le 23 juillet.

St-Joseph de Beauce : - Il paraît que M. Édouard Lacroix, premier ministre de la Beauce, est « en bibitte » contre moi. Il trouve qu'il devrait y avoir des « limites ». Il y en a des limites, M. Lacroix, les limites à bois!

À Londres : - Monsieur le premier ministre Chamberlain est toujours en chicane avec le chef Clément Attlée. Pauvre Chamberlain, on peut dire qu'il se fait atteler !

À Kingston : - M. Adrien Arcand, dictateur canayen des chemises sales, a été élu à son poste à un congrès monstre de tous les fascistes du pays : ils étaient au moins treize!

À Montréal : - Durant les grandes chaleurs de l'été, les Montréalais dépensent 145 millions de gallons d'eau par jour. Ça inquiète les pharmaciens. Ils ont peur de manquer d'eau pour remplir leurs ordonnances.

À Québec : - Ils sont six dans l'opposition qui surveillent M. Duplessis. Il y a M. Godbout, M. Bouchard, M. Bastien, M. Grégoire, M. Hamel, M. Drouin. Oui ! ils sont six, mais ça n'empêche pas de dormir M. Duplessis; il dupe les six. Aie!!!....

Charlevoix : - Les éleveurs de renards se plaignent de la rareté de la viande de vieux cheval dont ils nourrissent généralement les renards. Mes pauvres amis, vous devriez bien penser que l'été, c'est la saison qu'il se dépense le plus de « hot dogs » et de steaks de Hambourg. Il faut que les touristes mangent ... avant vos renards, hein ?

Yamachiche : - Pour faire passer la nouvelle route Québec-Trois-Rivières - Montréal, il a fallu démolir et massacrer la moitié du vieux village d'Yamachiche. L'autre jour, un ingénieur de la voirie chargé de vérifier les tracés s'est présenté chez un de mes vieux amis et lui dit : « Lieutenant-colonel, la route va se trouver à passer ici dans votre salon; tenez, justement à côté de votre appareil de radio ». – et le lieutenant-colonel de lui répondre en clignant de l'œil : « Oui ? bien, si vous pensez que mon radio va vous nuire, je peux bien le reculer un peu ! »

Québec : - M. Duplessis est décidé de faire de Québec, la plus belle ville du continent. Oui! même si cela prend tout l'argent des taxes de Montréal ! Ah! Mes amis, l'annonceur me prend pour M. Paul Morin; il me fait signe qu'il est temps de fermer ma boîte ! À plus tard et sans rancune, aucune, hein ?

Jean Narrache



Découvertes d'ici et d'ailleurs vous invite à la 1^{ère} causerie de 2012

*Tout ce qu'il ne faut pas
faire en affaires...*
par M. Roger Raymond



Dans le cadre des " Découvertes d'ici et d'ailleurs", Patrimoine et Culture du Portage vous invite à venir entendre monsieur Roger Raymond, résident de Notre-Dame-du-Portage, le dimanche 29 janvier 2012 à 14h00, à la sacristie derrière l'église.

C'est sous le titre <<*Tout ce qu'il ne faut pas faire en affaires...*>> qu'il nous a suggéré de venir nous raconter, sous le signe de l'humour, sa riche expérience de vie comme boulanger, marin, armateur, propriétaire d'une ferme, etc. ...

Cet homme d'affaires à l'esprit curieux a un parcours professionnel et personnel qui font de ses aventures un véritable *patrimoine vivant* qui mérite d'être entendu.

Céline Brousseau pour le groupe culture de
Patrimoine et Culture du Portage

Lise Pelletier, Inf, M. Sc, MPRD
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieux de travail
Services aux personnes et
groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication collaborative

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Le bonheur : Tome 3 (suite)

Un facteur important : les relations familiales et sociales

Dans l'article de décembre, il était question de générosité dans nos relations. Mais certains se demanderont : « Que faire si on abuse de ma générosité? » Oui cela arrive. Certaines personnes, peu sensibles aux besoins des autres, ne reconnaissent pas ce qu'elles reçoivent. Elles critiquent souvent négativement et ne voient pas le « positif » d'une situation. Cette insensibilité peut aller jusqu'à l'abus et à la violence.

Heureusement, la majorité des personnes apprécient les gestes généreux. En cas contraire, il est inutile de penser que le temps va arranger les choses. Les personnes qui « profitent » des autres n'ont pas envie de changer, du moins selon leurs perceptions. Donc, si je souffre des comportements d'une autre personne, je me demande d'abord : « Quelle est ma responsabilité dans cette situation? » Et ensuite, j'exprime à l'autre les effets de son comportement sur moi et je lui demande un changement très clair et précis. Quand nous aurons une entente, nous conviendrons d'une façon de faire un suivi pour qu'elle soit respectée. Et je ne laisserai plus passer de situation abusive.

Il se peut que j'aie besoin de l'aide d'un professionnel des relations humaines pour y arriver. Par ailleurs, c'est important de réaliser que moi, comme tout le monde, j'ai également *mes petits travers*Je vous propose ce proverbe chinois :

« Aime moi lorsque je le mérite le moins, car c'est alors que j'en ai le plus besoin.... »

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.

Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

BIBLIOPASSION

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise
Traduction



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca



SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES

GLMC
INC

Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015

Cellulaire: 418 863-2007

dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu !

CONTENEUR

PERREULT GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

FÉVRIER 2012						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2012						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

- 3-4-5 février, Défi plein-air au Chalet des sports, 200, côte de la Mer
- 8 février, Dîner de l'Envol des Aînés à 11h30 au Chalet des sports, 200, côte de la Mer
- 10 février, date de tombée du journal
- 13 février et 12 mars, séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports
- 15 février, date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois.
- 7 mars, sortie cinéma/piscine avec les jeunes, détails à venir.
- 14 mars, date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois

RÉUNION D'INFORMATION AQUEDUC CENTRAL

